



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Les limites persistantes du dispositif Parcoursup

Question écrite n° 7755

Texte de la question

M. Corentin Le Fur alerte Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les limites persistantes du dispositif Parcoursup, qui continue de susciter une forte incompréhension parmi les élèves et leurs familles. Depuis sa mise en œuvre en 2018, la plateforme Parcoursup, censée rationaliser l'accès à l'enseignement supérieur, engendre chaque année son lot de déceptions, parfois profondes, chez des jeunes pourtant sérieux et méritants. Les cas se multiplient d'élèves n'ayant reçu aucune proposition d'admission malgré des parcours cohérents, des résultats honorables et une motivation reconnue. À titre d'exemple, une étudiante inscrite en LAS (licence accès santé), ayant obtenu une note honorable mais insuffisante pour accéder aux oraux de médecine et souhaitant se réorienter vers une filière paramédicale, se trouve aujourd'hui sans aucune affectation à l'approche de la rentrée. Cette impasse, malgré des vœux réalistes et ciblés (notamment en école de manipulateur en radiologie), conduit à un découragement profond et pourrait aboutir à une rupture du parcours d'études. Cette situation n'est malheureusement pas isolée. De nombreux jeunes sont contraints de renoncer à leur projet d'études ou de s'orienter vers des filières par défaut, sans lien avec leurs aspirations. Cela se fait souvent au détriment d'autres candidats qui auraient souhaité ces formations, mais n'y auront pas accès en raison d'une affectation par défaut. Dans ces conditions, il souhaite savoir si le Gouvernement entend revoir le fonctionnement de Parcoursup, afin d'en garantir davantage la lisibilité, la transparence et l'équité. Il lui demande notamment quelles mesures sont envisagées pour assurer à chaque élève une orientation en lien avec ses compétences et ses projets et pour éviter que des vocations ne soient brisées par un système algorithmique opaque.

Données clés

Auteur : [M. Corentin Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7755

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2025